



OFFICE  
DE CONSULTATION PUBLIQUE  
DE MONTRÉAL

## ***Présentation budgétaire***

***Année 2016***

**Le 27 novembre 2015**



1550, rue Metcalfe  
Bureau 1414  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : 514 872-3568  
Télécopieur : 514 872-2556  
[ocpm.qc.ca](http://ocpm.qc.ca)

### ***Mot de la présidente***

Les mandats de l'Office sont donnés soit par le conseil municipal, soit par le comité exécutif en vertu de l'article 89 ou en vertu de l'article 83. Il est aussi prévu à la Charte que le conseil d'agglomération peut mandater l'Office pour tenir la consultation sur son territoire lorsqu'un projet visé par l'article 89 de la Charte fait partie d'une compétence d'agglomération.

Les questions de modifications au Plan d'urbanisme et de réglementation sont généralement données en vertu de l'article 89, alors que l'examen de Plans ou de politiques se fait en vertu de l'article 83. Cet article nous permet aussi de développer des partenariats ou d'offrir des conseils ou du soutien sur toute consultation menée par une instance de la Ville. Par cette disposition, l'Office a aussi le mandat de faire la promotion des meilleures pratiques de consultation publique.

Parmi les activités menées par l'Office en 2015, soulignons les consultations publiques sur une vision de développement pour le secteur du Plateau-Est, le PPU du Quartier des Gares, la conclusion du dossier sur les centres de traitement des matières résiduelles et un dossier immobilier dans le voisinage du marché Saint-Jacques. Entrepris en 2015, mais devant se conclure l'an prochain, on compte la consultation sur un projet immobilier dans l'arrondissement de LaSalle, un accompagnement de l'arrondissement du Sud-Ouest pour établir une vision du développement du secteur Turcot et une vaste consultation sur la dépendance des Montréalais aux énergies fossiles.

Aussi, l'Office a organisé et tenu un certain nombre d'événements : formation pour les élus à la consultation publique, atelier de codesign dans le cadre des festivités du 100<sup>e</sup> anniversaire de Montréal-Nord et participation à la Consultation citoyenne mondiale sur les changements climatiques en juin dernier.

Tout ce travail a pu se réaliser à l'intérieur d'une enveloppe budgétaire quasi inchangée depuis 2003, soit 1,8 M, à laquelle il faut ajouter, depuis 2014, la prise en charge du loyer des bureaux de l'Office par la Ville à hauteur de 232 000 \$. Cette mesure contribue à éviter de faire des demandes de crédits supplémentaires comme cela a été souvent le cas dans les années passées. Elle ne sera pas reconduite pour 2016, mais les crédits autorisés à l'Office pour 2016 ont été ajustés en conséquence.

La présidente,

## **Mission et principales activités**

*L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) a été créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal. Il réalise des mandats de consultation publique relatifs aux différentes compétences de la Ville de Montréal, notamment sur les projets d'urbanisme et d'aménagement du territoire ou sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif. Il a aussi le mandat de proposer des règles d'encadrement de toutes les consultations publiques faites par une instance de la Ville afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces et de faire la promotion des meilleures pratiques en consultation publique.*

## **Organigramme et structure administrative**

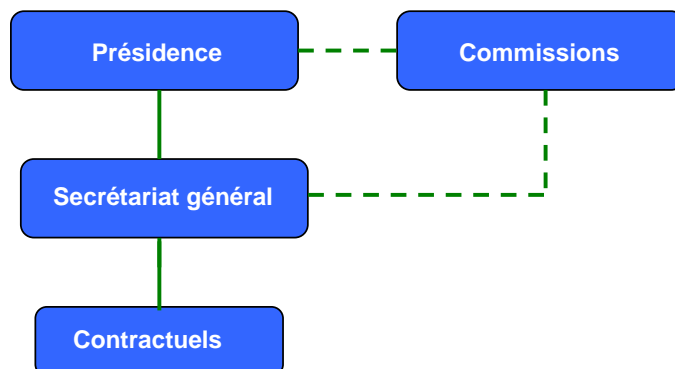
La présidente et les commissaires de l'OCPM sont nommés par le conseil municipal, conformément à la Charte de la Ville. L'équipe est composée de membres *ad hoc* qui sont appelés par la présidente à constituer une commission au moment où les mandats lui sont confiés. Ces commissaires *ad hoc* sont actuellement au nombre de 29. Les commissaires sont généralement nommés pour des mandats de trois ans qui peuvent être renouvelés. Les commissaires proviennent d'horizons divers permettant de couvrir tous les angles des consultations confiées à l'Office. Rappelons que les commissaires ne peuvent être des élus de la Ville ou des fonctionnaires.

Le secrétariat général de l'Office est constitué d'une petite équipe chargée de préparer les consultations et d'en assurer le bon déroulement (dossiers de documentation, logistique, avis publics et information au public). C'est aussi au secrétariat général que revient la tâche de soutenir les commissions.

Le secrétaire général est un fonctionnaire permanent de la Ville de Montréal qui a été affecté à l'Office par le comité exécutif au moment de la mise en place de l'OCPM en 2002. Du personnel de soutien et des analystes complètent l'équipe. Ponctuellement, d'autres analystes et employés sont embauchés au besoin pour soutenir les commissions.

Tous les employés, à l'exception du secrétaire général, sont des employés de l'Office, tel que le prévoit l'article 80 de la Charte.

La structure organisationnelle de l'Office se décline ainsi :



## Plan d'affaires

La *Charte de la Ville de Montréal* définit ainsi le mandat de l'OCPM :

1. De proposer des règles visant à encadrer la consultation publique faite par une instance de la Ville responsable de cette consultation en vertu de toute disposition applicable afin d'assurer la mise en place de mécanismes de consultation crédibles, transparents et efficaces;
2. de tenir une consultation publique sur tout projet de règlement révisant le plan d'urbanisme de la ville;
  - 2.1. de tenir une consultation publique sur tout projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme de la Ville, à l'exception de ceux adoptés par un conseil d'arrondissement;
3. de tenir, sur tout projet désigné par le conseil ou le comité exécutif de la Ville et à la demande de l'un ou de l'autre, des audiences publiques sur le territoire de la ville.

La *Charte de la Ville de Montréal* prévoit également que l'OCPM peut tenir des audiences publiques sur tout règlement concernant la réalisation d'un projet relatif à :

- un équipement collectif ou institutionnel, tels un équipement culturel, un hôpital, une université, un collège, un centre des congrès, un établissement de détention, un cimetière, un parc régional ou un jardin botanique;
- de grandes infrastructures, tels un aéroport, un port, une gare, une cour ou une gare de triage ou un établissement d'assainissement, de filtration ou d'épuration des eaux;
- un établissement résidentiel, commercial ou industriel situé dans le centre des affaires ou, s'il est situé hors du centre des affaires, dont la superficie de plancher est supérieure à 25 000 mètres carrés;
- un bien culturel reconnu ou classé ou à un monument historique cité conformément à la Loi sur les biens culturels (L.R.Q., chapitre B-4) ou dont le site envisagé est situé dans un arrondissement historique ou naturel ou dans un site du patrimoine au sens de cette loi.

## Activités

### Office de consultation publique de Montréal – 2015

Arrondissement	Activités	Dates importantes
RDP - PAT	Consultation publique sur le Centre de traitement des matières organiques Secteur Est – RDP-PAT	Information : 22 octobre 2014 Opinions : 12-13 novembre 2014 Rapport : 2 février 2015
Plateau-Mont-Royal	Consultation publique sur le Secteur d'emplois du Plateau Est	Ateliers : 28, 30 octobre, 7, 8 et 15 novembre 2014 Information : 6 décembre 2014 Opinions : 20, 21 janvier 2015 Rapport : 30 avril 2015
Toute la ville	Formation des commissaires sur les Programmes particuliers d'urbanisme (PPU)	4 mars 2015
Montréal-Nord	Colloque - Consultation, concertation et codesign : L'art de planifier avec les communautés locales	28 avril 2015
Toute la ville	Formation des élus à la consultation publique	3, 4 et 9 juin 2015
Toute la ville	Débat Citoyen Planétaire sur l'énergie et le climat	6 juin 2015
Ville-Marie	Consultation publique sur le projet immobilier Carré des Arts	Information : 21 mai 2015 Opinions : 17 juin 2015 Rapport : 27 août 2015
Ville-Marie	Consultation publique sur le projet de Programme particulier d'urbanisme (PPU) du Quartier des gares	Information : 19 mai 2015 Opinions : 16 et 17 juin 2015 Rapport : 25 septembre 2015
LaSalle	Consultation publique sur le projet immobilier de l'îlot Wanklyn	Information : 15 septembre 2015 Opinions : 13 octobre 2015 Rapport : en rédaction
Toute la ville	Consultation publique sur la concordance du Plan d'urbanisme avec le Schéma d'aménagement	Information : 16 septembre 2015 Opinions : 13 octobre 2015 Rapport : en rédaction
Toute la ville	Consultation publique sur la dépendance des Montréalais aux énergies fossiles	Plateforme numérique : du 29 octobre au 23 novembre 2015 Activités contributives citoyennes : 14 au 20 novembre 2015 Activité contributive citoyenne : 21 novembre 2015
Le Sud-Ouest	Accompagnement de l'arrondissement pour l'aménagement du secteur Turcot	À venir
Le Sud-Ouest et Ville-Marie	Consultation publique sur le S.L.R.	À venir
Ville-Marie et Plateau-Mont-Royal	Consultation publique sur l'usage des édifices excédentaires des centres hospitaliers	À venir

Toute la documentation pertinente aux consultations et activités, incluant les rapports des commissions, est disponible sur le site de l'OCPM au : [www.ocpm.qc.ca](http://www.ocpm.qc.ca)

## Budget

Les dépenses de l'Office sont déterminées par le nombre de mandats de consultations qui lui sont confiés et par les activités tenues dans le cadre de son mandat de promotion des meilleures pratiques de consultations publiques. Il est donc toujours difficile d'établir des hypothèses sur le volume et l'ampleur des activités qui seront confiées à l'Office par les instances politiques de la Ville de Montréal en 2016.

Le budget de l'OCPM est voté par le conseil municipal. Il est fixé en vertu de l'article 82 de la charte qui indique que « *Le Conseil met à la disposition de l'Office les sommes nécessaires à l'exercice de ses fonctions* ».

Le budget de l'Office a se situe a environ 1 800 000 \$ depuis sa première année complète d'opération en 2003 et a été fixé au même montant pour 2016. Après paiement des coûts fixes d'opération, un montant d'environ 800 000 \$ est disponible pour les frais directement liés aux différentes activités et consultations (avis publics, location de salles, sténographie, honoraires professionnels des commissaires et analystes, etc.).

En 2015, ces sommes ont été suffisantes pour réaliser toutes les activités de l'Office. Il faut cependant noter que cette situation a été rendue possible grâce au paiement du loyer des bureaux de l'Office pris en charge par la Ville directement. Nous n'avons donc pas eu à assumer cette charge. Cela avait aussi été le cas en 2014 et représente une somme de 230 000 \$. Ainsi, nous n'avons pas eu à faire des demandes de crédits supplémentaires comme cela s'est souvent produit au cours des dernières années. Cette mesure n'a pas été reconduite en 2016. Cependant, les crédits autorisés ont été ajustés en conséquence et sont de 2 071 000 \$ pour l'année qui vient.

## Évolution budgétaire 2013-2016

---

### 2013

Budget accordé	1 803 000\$	
+ crédits supplémentaires	500 000\$	2 303 000\$
Réel au 31 décembre	2 204 000 \$	

### 2014

Budget accordé	1 803 000 \$	
+LOYER	232 000 \$	2 035 000 \$
Réel au 31 décembre	1 844 940 \$	

### 2015

Budget accordé	1 803 000 \$	
+loyer	232 000 \$	2 035 000 \$
Estimé des dépenses	1 958 000 \$	

### 2016

Budget accordé	2 071 000 \$	
Estimé des dépenses	2 071 000 \$	



## ADDENDA

---

### Évolution budgétaire 2013 - 2016 par catégorie

	Réel 2013	Réel 2014	Estimé 2015	Prévisions 2016
Rémunération	686 000 \$	733 000 \$	670 000 \$	680 000 \$
Avantages sociaux	112 000 \$	108 000 \$	135 000 \$	145 000 \$
Transports et comm.	215 000 \$	175 000 \$	145 000 \$	170 000 \$
Services prof. & adm.	934 000 \$	568 000 \$	730 000 \$	780 000 \$
Location et entretien	85 000 \$	248 000 \$	260 000 \$	270 000 \$
Biens non durables	12 000 \$	10 000 \$	18 000 \$	26 000 \$
<b>TOTAL</b>	<b>2 204 000 \$</b>	<b>1 844 000 \$</b>	<b>1 958 000 \$</b>	<b>2 071 000 \$</b>
Autorisé en début d'année	1 803 000 \$	2 035 000 \$	2 035 000 \$	2 071 000 \$

Office de consultation publique de Montréal  
1550, rue Metcalfe, bureau 1414  
14<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H3A 1X6  
Téléphone : 514 872-3568  
Télécopieur : 514 872-2556

Luc Doray  
Secrétaire général  
Courriel : [ldoray@ville.montreal.qc.ca](mailto:ldoray@ville.montreal.qc.ca)